



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport DICS
Direktion für Erziehung, Kultur und Sport EKSD

Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 06, F +41 26 305 12 29
www.fr.ch/DICS

—

Concept cantonal pour l'intégration des MITIC dans l'enseignement 2017/21 Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication

Conférence de presse du 24 mai 2017

M. le Conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen, Directeur de la DICS

M. François Piccand, chef du service de l'enseignement secondaire supérieur

Le concept a été élaboré par un groupe de travail (DICS / DEE / DFIN). Il concerne l'école fribourgeoise dans sa globalité et poursuit 3 buts principaux :

- > Déterminer les besoins des élèves et des enseignant-e-s
- > Assurer l'atteinte des objectifs des plans d'études
- > Assurer un pilotage efficient des MITIC dans le canton

Le concept a été adopté par le Conseil d'Etat le 9 mai 2017.

La familiarité avec les nouvelles technologies n'est pas synonyme de compétence d'analyse quant à leur utilisation et fonctionnement.

Les plans d'études prévoient 3 éléments:

- > La compréhension et utilisation responsable des médias par les élèves
- > L'utilisation compétente des outils numériques
- > L'intégration des MITIC dans les différentes disciplines scolaires

L'intégration des MITIC est reconnue à tous les degrés.

L'intégration des MITIC répond à un besoin. Elle est réussie lorsque la technologie devient une partie de la routine de la classe et qu'elle est utilisée pour soutenir les objectifs des programmes et les objectifs d'apprentissage.

Les besoins des élèves, des enseignant-e-s et de l'institution ont été analysés. Les moyens permettant la satisfaction de ces besoins sont proposés.

Le canton de Fribourg ne part pas de zéro. En 1999, une motion du Grand Conseil demande l'élaboration d'une stratégie TIC pour les écoles fribourgeoises et un groupe de travail est mis en place pour établir une stratégie cantonale d'intégration des technologies à l'école. En 2001, le Grand Conseil approuve le concept global fri-tic. Le Centre de compétence fri-tic débute ses activités. Trois axes sont alors privilégiés :

- > La formation des enseignant-e-s: 28 formateurs/trices ont été formés dans le domaine des TIC. Formation de plus de 80% du corps enseignant ;
- > Le soutien pédagogique et technique: création du Centre fri-tic, formation de 140 personnes ressources, conseil aux écoles ;
- > Les équipements: mise en place d'un réseau pour les écoles, des adresses @educanet2.ch, de la plateforme www.friportail.ch

L'état des lieux réalisé en 2016 montre d'une part que l'intégration des MITIC dans l'enseignement s'est faite de façon peu coordonnée et qu'il y a eu une forte évolution dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Aussi, les enseignant-e-s doivent aujourd'hui actualiser leurs connaissances, il faut former de nouvelles personnes ressources, il faut rendre les équipements plus homogènes et augmenter la capacité des infrastructures.

Depuis 2012, le projet Harmonisation des systèmes d'information des écoles (HAE) met en place la collecte et la gouvernance des données des élèves pour assurer un pilotage au niveau cantonal.

L'intégration des MITIC dans l'enseignement vise 9 objectifs :

- > *Assurer l'égalité des chances*
En facilitant une pédagogie différenciée, en assurant l'accès aux contenus numériques et multimédias grâce à une infrastructure de qualité et en évitant les disparités entre les communes
- > *Assurer protection et sécurité*
En prévenant les risques dans l'utilisation des MITIC et en disposant d'une stratégie d'intervention en cas de crise
- > *Apporter une plus-value aux apprentissages*
En permettant l'utilisation des TIC par les élèves (mise à disposition des outils) et les enseignant-e-s (formation)
- > *Développer les compétences MITIC des plans d'études*
En développant la maîtrise de l'information et l'utilisation responsable et sûre des TIC
- > *Promouvoir les TIC comme outils de gestion et de communication*
En favorisant l'échange d'information et la collaboration au sein de l'école et en harmonisant les systèmes d'information pour la gestion de l'environnement administratif des écoles

- > *Rendre disponibles des ressources électroniques (RéEA)*
En promouvant l'intégration des MITIC dans le développement des moyens d'enseignement officiels et en intégrant les MITIC dans l'élaboration de ressources cantonales officielles
- > *Rendre disponible une offre d'acquisition du matériel*
En fournissant aux écoles le matériel didactique TIC et les logiciels reconnus à des prix avantageux et en garantissant l'assistance utilisateur et la maintenance
- > *Assurer la formation du corps enseignant et des cadres*
En intégrant les compétences MITIC dans la formation initiale des enseignant-e-s et dans la formation continue et en accompagnant le corps enseignant-e-s dans le processus d'intégration
- > *Assurer l'évaluation du concept*
En évaluant les compétences des élèves et les capacités d'intégration des enseignant-e-s, en assurant la cohérence du système d'information de l'école fribourgeoise et en maîtrisant l'utilisation des coûts et des ressources

Planification

Formation: mise en place de formation pour les enseignant-e-s de l'école obligatoire dès 2019

Prévention: mise au point d'une stratégie de prévention et d'intervention pour la fin 2018

Équipement : mise en place d'achats centralisés du matériel informatique :

Pour la scolarité obligatoire: établissement de normes avec cahier des charges pour les communes qui restent responsables des achats + intégration au partenariat PAIR pour des prix attractifs

Pour la scolarité post-obligatoire: établissement de normes pour l'Etat qui est responsable des achats.

Information des communes: fin 2018

Harmonisation des systèmes d'informations : poursuite des travaux effectués dans le cadre du projet HAE, du développement de www.friportail.ch et mise en place d'une plateforme de communication (cloud) pour la fin 2019.